

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

LA SITUATION.

Après les combats qui ont eu lieu, près du Mans, l'armée allemande a poursuivi sa marche en avant. Le général Chanzy, qui avait rallié une partie de son armée, s'est mis en retraite, après avoir pris les dispositions qu'il jugeait les plus propres à assurer la sécurité de l'armée.

Le 12, vers dix heures du matin, l'ennemi s'est présenté aux portes du Mans; les troupes laissées en arrière ont résisté pendant plusieurs heures, pour donner le temps au reste de l'armée d'évacuer la ville; vers 3 heures, l'armée allemande a pénétré dans la gare où elle s'est emparée de plusieurs locomotives et de nombreux wagons chargés d'approvisionnements. Ordre avait été donné de diriger ces voitures et ces machines sur un autre point de la ligne; mais le génie militaire aurait fait sauter trop tôt le viaduc du chemin de fer sur la Sarthe. La prise des locomotives par l'ennemi est un fait des plus regrettables.

A l'Ouest de Paris, les Allemands n'ont en ce moment, croyons-nous, à leur disposition qu'une seule machine trouvée à Orléans; ils sont obligés de faire la traction sur nos voies ferrées à l'aide de chevaux, mode dont chacun comprend aisément les lenteurs et les difficultés.

Après avoir quitté le Mans, l'armée de Chanzy a pris la route de Laval. Le 21^e corps, qui avait protégé la retraite et qui avait combattu pendant presque toute la journée du 12, paraît avoir été un instant séparé du reste de l'armée, puisque, pour effectuer sa retraite à son tour, il a dû remonter la Sarthe et la traverser à la Guerche, Montbizot et Beaumont.

La situation militaire, stationnaire à Paris, s'améliore dans l'Est, tandis qu'elle s'aggrave dans l'Ouest. Les dépêches du général Chanzy, publiées à Bordeaux, faisaient pressentir une nouvelle attaque de l'armée prussienne contre toute notre ligne de bataille. Il entrerait évidemment dans le plan de nos ennemis de ne pas permettre au général Chanzy de reconstituer son armée.

Dans l'engagement qui a eu lieu le 15 près Sillé-le-Guillaume (Sarthe), le 21^e corps, toujours commandé, croyons-nous, par l'amiral Jaurès, a soutenu et victorieusement repoussé le choc de l'ennemi. Malheureusement, le centre a plié et le général en chef s'est vu contraint de battre en retraite une fois de plus. Nous ignorons complètement quelle a été l'étendue de notre défaite sur ce point, et dans quelles positions se trouve actuellement l'armée. Il faut espérer que les renforts qui ne peuvent manquer d'être envoyés en ce moment au général Chanzy, lui arriveront assez à temps pour lui permettre de résister aux efforts du prince Frédéric-Charles et du duc de Mecklembourg.

A l'Est, le général Bourbaki continue lentement, mais avec succès, sa marche en avant. Une troisième bataille, victorieuse comme celles de Villersexel et d'Arcey, lui a ouvert les portes de Montbéliard, qui avait été puissamment fortifié par les Prussiens. Ce nouveau succès de Bourbaki a pour premier résultat de dégager complètement les départements de la Haut-Saône et du Doubs. Ajoutons qu'à Mont-

béliard, Bourbaki se trouve à 30 kilomètres de Belfort. Il est vrai que des forces considérables ont été massées sur ce point, mais les succès des premières opérations de l'Est permettent de prévoir un résultat favorable pour l'action décisive qui ne peut manquer de s'engager prochainement dans cette direction.

Les efforts de Bourbaki, de Chanzy et de Faidherbe ont obligé l'état-major prussien à dégarnir le centre de leur ligne.

Tous nos renseignements, depuis quelque temps, tendaient en effet à nous montrer Blois et Orléans comme à peu près dégarnis de troupes. Cette situation a permis au général de Pointe d'exécuter un rapide mouvement en avant qui nous a livré, à la suite d'un combat heureux, la ville de Gien. Ce succès nous semble avoir une importance réelle, en ce sens surtout qu'il obligera certainement l'ennemi à distraire, pour résister au général de Pointe, quelques-unes des forces qui opèrent contre nos principales armées.

Dans la vallée de l'Yonne, l'ennemi paraît exécuter des mouvements qui restent jusqu'à présent incompréhensibles; c'est ainsi que Tonnerre et Auxerre sont aujourd'hui réoccupés par des forces considérables, que certains télégrammes portent à 30,000 hommes.

(Union libérale.)

Un journal étranger, l'*Impartial suisse* vient de publier un article des plus sensés, auquel nous empruntons l'extrait suivant :

« Vingt années de bonapartisme ont porté leur fruit. Le dessein de l'empereur étant de corrompre un grand peuple, il ne trouva, on le comprend bien, que des coquins pour l'assister dans son opération. Les honnêtes gens de tous les partis se tinrent éloignés de la cour comme si elle eût été infectée d'une maladie contagieuse. Les fonctionnaires, sans exception, depuis les ministres d'Etat jusqu'aux maires de villages, étaient corrompus ou en voie de corruption. On commence à s'apercevoir que son armée, elle-même, n'était pour lui qu'une gigantesque spéculation. De peur que son nom ne fût éclipsé, il n'osa jamais encourager le mérite réel, même purement militaire. Aussi, l'armée était confiée à des parasites dont la seule recommandation était leur disposition à fusiller leurs concitoyens. »

Ces lignes, expression de la plus stricte vérité, ne confirment-elles pas de point en point ce que nous n'avons cessé de dire nous-mêmes? Ne démontrent-elles pas, à l'évidence, que le gouvernement a eu le plus grand tort de s'appuyer sur les instruments pourris de l'empire? N'y a-t-il pas eu véritable folie de la part de la Délégation de chercher à faire de la République avec de pareils éléments?

Ainsi, voilà qui est convenu : quand un soldat vole une poule ou un canard, on le fusille sans miséricorde.

Mais quand un général cause mille fois plus de dommages, en livrant une place ou en laissant égorger les hommes qu'il commande, on se borne à le destituer.

C'est là de la parfaite justice distributive, ou je ne m'y connais pas. La République ne peut manquer d'être solidement installée en France avec une si équitable application du principe d'égalité.

Le *Standard* est mélancolique en constatant l'isolement dans lequel est menacée de se trouver l'Angleterre. Écoutons le :

« L'incapacité du ministère actuel dans la conduite des affaires extérieures du pays, est pleinement démontrée par l'état d'isolement où l'Angleterre se trouve aujourd'hui.

« Menacés, insultés de tous côtés, défiés par la Russie, outragés par la Prusse, bravés par l'Amérique, traités avec dédain, même par le misérable petit royaume de Grèce, nous n'avons pas un seul allié disposé à nous prêter main-forte.

« Tel est le résultat de la fameuse politique d'isolement dans laquelle les libéraux nous ont lancés; tel est le fruit de leur doctrine favorite de non-intervention! »

Le bombardement de Paris a soulevé dans toute l'Europe la plus vive indignation. L'Italie, la Suisse surtout, se sont prononcées avec énergie contre ce monstrueux attentat.

Se plaçant dans l'hypothèse où la fortune eût favorisé nos armes, un journal italien, l'*Opinione*, s'exprime ainsi : « La générosité française aurait certainement épargné les établissements et monuments publics dans les villes même fortifiées. »

On télégraphie de Florence, le 16 :

« On assure que la Conférence de Londres se réunira demain, malgré l'absence de M. Jules Favre.

« La première séance serait destinée à de simples formalités.

« La seconde séance sera probablement fixée pour le jour de l'arrivée du plénipotentiaire français. »

On parle, à Vienne, d'une médiation de l'Autriche en faveur de la paix.

A Versailles, dit une dépêche anglaise, on croit que la guerre touche à sa fin.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Général Chanzy, à guerre.

15 janvier.

Les têtes de colonnes ennemies ont paru ce soir par les routes aboutissant sur nos positions. Il y a eu engagement entre les avant-gardes prussiennes et les éclaireurs algériens. On s'est battu ce soir avec une colonne assez forte. Je m'attends à être attaqué demain sur plusieurs points; mes dispositions sont prises. Je vous envoie par le télégraphe copie d'un ordre à l'armée.

ORDRE DU JOUR.

Voici l'ordre du jour que le général Chanzy vient d'adresser à son armée :

« Après les combats heureux dans la vallée de l'Huisne, sur les deux rives du Loir et jusque sous Vendôme; après un succès, le 11, autour du Mans, en résistant, sur toutes nos positions, au principal effort des forces ennemies commandées par le prince Frédéric-Charles et le duc de Mecklembourg, des défaites honteuses, une panique inexplicable, ont amené dans certaines parties l'abandon de positions importantes, compromis la sûreté de tous. Un effort énergique n'a pas été tenté, malgré des ordres immédiatement donnés, et il fallait abandonner le Mans.

« La France a les yeux sur la 2^e armée, il

ne faut pas d'hésitation; la saison est rigoureuse, la fatigue est grande, les privations sont de tous les instants; mais le pays souffre, et lorsqu'un effort suprême peut le sauver, nul n'hésitera.

« Sachez bien d'ailleurs que, pour vous-mêmes, le salut est dans la résistance et non dans la retraite. L'ennemi va se présenter sur nos positions: il faut l'y recevoir vigoureusement et l'user. Serrez-vous autour de vos chefs et prouvez que vous êtes toujours les soldats de Coulmiers, de Villepion, de Josnes et de Vendôme. »

Pour copie : LAURIER.

Général de Pointe à Bordeaux.

Nevers, 15 janvier.

Le mouvement annoncé par des dépêches du 13 janvier a complètement réussi; pour la troisième fois, je viens de déloger les Prussiens de Gien, qui est complètement évacué; deux de nos bataillons y sont entrés; le reste y entrera demain.

Toutes les colonnes ennemies sont en retraite sur Montargis et Orléans.

Les Prussiens ont perdu beaucoup plus de monde que nous.

Plusieurs officiers prussiens ont été tués.

NOUVELLES DE PARIS.

Nous lisons dans le *Journal officiel* du 12 janvier :

« Une trame abominable, dont les fils sont entre les mains de la justice, tend à accréditer dans Paris le bruit que des officiers généraux et autres sont ou vont être arrêtés, pour avoir livré à l'ennemi le secret des opérations militaires. Le Gouverneur s'est ému de cette indignité, et il déclare ici que c'est lui qu'on atteint dans la personne des plus dévoués collaborateurs qu'il ait eus pendant le cours de ces quatre mois d'efforts et d'épreuves.

« Entre les divers moyens qui ont eu quelquefois pour but et toujours pour effet de compromettre les intérêts sacrés de la défense, celui-là est le plus perfide et le plus dangereux. Il jette le doute dans les esprits, le trouble dans les consciences, et peut décourager les dévouements les plus éprouvés. Je signale ces manœuvres à l'indignation des honnêtes gens; je montre les périls où elles nous mènent à ceux qui vont répétant, sans réflexion, de si absurdes accusations, et j'en flétris les auteurs.

« J'interviens personnellement, moins parce que j'ai le devoir de protéger l'honneur de ceux qui, sous mes yeux, se consacrent avec le plus loyal désintéressement au service du pays, que parce que j'aime la vérité et que je hais l'injustice. »

« Général Trochu. »

On lit aussi dans le *Journal officiel* du 12 :

« Depuis quelques jours, certains clubs avaient multiplié les insultes et les menaces, comme pour prêter leur appui à l'ennemi. Hier, une affiche provoquait les citoyens à la guerre civile. Ces tentatives criminelles ont soulevé l'indignation et le mépris de la population. Elles ne peuvent cependant rester impunies. Les principaux auteurs de ces actes inqualifiables ont été arrêtés et seront traduits devant les conseils de guerre, conformément aux lois. »

On écrit de Paris, le 12 janvier :

« Depuis vingt-quatre heures le bombarde-

ment est presque interrompu. Je ne sais ce que cela peut nous faire prévoir. »

Le général Trochu, voyant que les Allemands prenaient pour objectif le Val de Grâce, a fait transporter dans cet établissement tous les prisonniers. En même temps, il a averti les généraux ennemis que, si leurs projectiles tombaient sur ce monument, il n'y aurait de tués que des Prussiens.

On affirme qu'une sommation, aussi polie dans la forme que bouffonne dans le fond, a été faite au commandant du Mont-Valérien, de rendre les clés de la citadelle au roi de Prusse. Le commandant aurait répondu avec la galanterie française qui ne nous fait jamais défaut : « Comment donc, très-volontiers ; mais comme je ne puis sortir, dites à S. M. Guillaume de venir les prendre. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le ministre de la guerre a, par arrêté en date du 10 janvier courant, organisé le fonctionnement du service spécial d'évacuation des militaires malades et blessés.

M. le docteur Feltz est nommé inspecteur de la 2^e ligne (Vendôme à Quimper et à la Rochelle par Tours et Angers).

— Comme nous l'avions annoncé, M. de Charette, lieutenant-colonel de la légion des volontaires de l'Ouest, vient d'être nommé au grade de général de brigade, au titre de l'armée auxiliaire, par décret en date du 14 courant.

— Les médecins prussiens avouent que l'armée de Frédéric Charles a fait dans ces dernières semaines des pertes épouvantables.

— Le 18^e fascicule des *Papiers secrets* des Tuileries a paru. Il contient, entre autres documents intéressants, une note donnant le total approximatif des sommes que la famille Bonaparte a coûtées à la France pendant les dix huit ans de l'ère impériale. Ce total est de 70,187,796 fr.

— Nous avons sous les yeux une caisse remplie d'objets volés par les Prussiens et repris sur eux par le colonel Lipowski.

Les soldats du sanguinaire Guillaume songent à leurs petites affaires en brûlant nos villages et en massacrant les habitants inoffensifs de nos campagnes.

Cette caisse, contenant des paquets soigneusement étiquetés au nom des voleurs, devait être expédiée en Allemagne pour y porter aux familles les souvenirs d'un père, d'un frère et d'un fils.

Vantez donc vos mœurs patriarcales, soldats de Guillaume, et ramassez jusque dans le sang de vos victimes, de doux souvenirs pour vos femmes !

LA GÉNÉROSITÉ DU ROI GUILLAUME.

Nous lisons dans l'*International de Florence* : « S. M. le roi de Prusse s'est fait inscrire pour la somme de 15.000 fr. sur la souscription ouverte au profit des victimes de l'inondation de Rome. »

« Le roi Guillaume en sera quitte pour nous voler 15.000 fr. de plus ; de cette façon, ses générosités ne lui coûteront rien ! »

LES DENRÉES.

Voici un tableau intéressant du cours des principales denrées alimentaires, relevé dans la seconde quinzaine de décembre 1870, pendant le siège de Paris, comparé avec le prix moyen de ces mêmes denrées en 1869 :

	En 1869	1870
	F. C.	F. C.
Pommes de terre, le décalitre	1 » 20 »	
Oignons, le litre	» 40 4 »	
Betteraves, le kil.	» 20 1 »	
Huile d'olives, le kil.	4 » 10 »	
Lait, le litre	» 30 2 »	

Beurre frais, le kil.	6 » 70 »
Ceufs frais, la pièce	» 15 2 »
Graisse de bœuf, le kil.	1 20 4 »
Graisse de cheval (idem)	1 » 6 »
Tête de bœuf, le kil.	» 60 2 50 »
Lapins	3 » 30 »
Pigeons	1 60 20 »
Poulets	6 » 55 »
Oies	7 » 80 »
Dindons	8 » 90 »

Sans compter certains objets comestibles qui manquent totalement aujourd'hui et dont les prix fabuleux dépassent toute proportion.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : Plus l'ennemi avance et s'approche de nous, moins la préfecture et le télégraphe nous donnent de nouvelles : quant aux renseignements, ils deviennent à peu près nuls.

Est-ce préméditation ou ignorance ? — L'ignorance officielle n'est pas admissible, car le premier devoir de nos administrateurs est d'être bien renseignés et de nous bien renseigner. Plus le danger approche, et plus on doit veiller aux intérêts du département, puisque, désormais, ces intérêts peuvent être à la merci d'une marche de l'ennemi.

La note suivante a été affichée à la Préfecture d'Angers ; on ne l'a pas connue à Saumur :

« Le Préfet n'a reçu aucune nouvelle officielle de Bordeaux. »

« Il est certain que le Mans a été occupé par l'ennemi qui a frappé la ville de quatre millions de contributions de guerre et 40,000 rations par jour. »

« Les Prussiens qui se sont battus contre le général Chauzy, au Mans, ont beaucoup de peine à se ravitailler dans un pays depuis longtemps occupé par les armées. »

« Ils envoient des escadrons de uhlans au loin pour faire des réquisitions. Il en a paru aux environs de Sablé ; mais le département de Maine-et-Loire est gardé par des troupes qui n'ont pas encore eu le moindre engagement avec l'ennemi. »

« Angers, le 16 janvier 1871. »

« Le Préfet, M. ENGELHARD. »

Tous les journaux se plaignent amèrement de l'absence de nouvelles officielles et positives. Les populations sont livrées aux bruits les plus divers qui circulent et ne savent rien de la marche de l'ennemi.

Comme à Angers, comme à Tours, nous ne connaissons rien à Saumur ; il est certain que la sous-préfecture ne reçoit aucun télégramme, et qu'il faut remonter plus haut pour adresser des reproches de cet isolement dans lequel on nous laisse. Les Prussiens arriveront-ils à la porte de notre ville avant que nous en soyons informés ! C'est à n'y pas croire.

A Saumur, l'autorité a pris des précautions : un poste a été établi loin de la ville ; certaines dispositions ont été adoptées ; des mines seront pratiquées, si même elles ne le sont déjà. Mais il est une mesure qui, dès le principe, a paru très-efficace, l'inondation de la Vallée. On semble y renoncer aujourd'hui. On dit (et nous répétons ce bruit sous toutes réserves, uniquement pour nous faire l'écho des rumeurs publiques) que de Bordeaux défense est venue d'avoir recours à ce moyen. Nous ne pouvons le croire. à Bordeaux, connaît-on la position ? Les habitants de la Vallée ont-ils fait des observations ? Une submersion leur serait-elle plus nuisible que la visite des barbares, qui les pilleront, les incendieront, etc. ?

Nous comptons sur le comité de défense de notre département, et nous espérons qu'il ne reculera pas devant les mesures qu'il croira utiles.

On parle de la concentration de troupes dans notre ville. Mardi soir et hier il est arrivé déjà un certain nombre d'hommes ; nous ne savons s'ils doivent rester parmi nous.

Sept uhlans ont apparu à Sablé, et 150 à la Flèche. Sous toutes réserves.

Nous lisons dans l'*Union libérale* :

Par suite des prescriptions de l'autorité militaire, tous les ponts de la Loire doivent être minés et prêts à sauter à l'approche de l'ennemi.

Pour se conformer aux ordres émanés du ministre de la guerre, le pont de pierre de Tours vient d'être chargé, et les tabliers des deux ponts suspendus ont été enlevés. Il a donc été procédé de même pour tous les ponts établis sur le cours du fleuve.

Ce ne sont là que de simples mesures de précaution, commandées par les circonstances, et qui ne doivent jeter aucun émoi dans la population.

Ce matin (17 déc.), entre dix et onze heures, neuf uhlans sont venus à Vouvray. Ils ont demandé du sucre et du café chez un épicier qui leur a répondu qu'il n'avait pas de sucre. Ils ont emporté 100 grammes de café, ont requis deux... sardines ! — et sont partis.

Les mêmes uhlans étaient déjà venus hier à Vouvray. Deux d'entre eux se sont avancés jusqu'à la station du chemin de fer. Des gendarmes se sont mis à leur poursuite, ont tiré dessus, mais n'ont pu les atteindre.

Le pont de Montlouis, qui a été rendu impraticable, semblait être l'objet de leurs préoccupations.

Ces uhlans, qui visitent nos environs, descendent de Monnaie, où il y en a un nombre sur lequel personne jusqu'ici n'a pu nous renseigner.

La débâcle des glaçons sur la Loire s'est faite hier matin à Saumur, sans accident. On avait les plus grandes craintes pour un bateau à laver qui n'avait pas été mis hors de danger dès le commencement du froid.

Cette débâcle a été occasionnée par une crue de la Vienne. L'eau a monté en moins d'une heure de 50 centimètres.

Voici le texte de l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire relatif au tarif des annonces judiciaires. Il est au moins libéral : chacun est libre de choisir la feuille qui lui convient. Cet Empire de triste mémoire, qui a disparu à Sedan, n'eût pas été capable de cette simple mesure.

ARRÊTÉ.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire,

Vu le décret de la Délégation gouvernementale de Bordeaux, en date du 30 décembre dernier, relatif aux annonces judiciaires ;

Vu la dépêche de M. le Garde-des-Sceaux en date du 3 janvier 1871, nous invitant à fixer le tarif de ces annonces dans notre département ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Le prix d'insertion des annonces judiciaires dans les journaux du département, est fixé pour l'année 1871, à vingt centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillard, l'n pris pour type de justification, et à vingt-cinq centimes par ligne de quarante-cinq lettres et au-dessus.

Art. 2. Toutefois et par exception, le tarif des insertions relatives aux jugements de faillites et aux convocations et délibérations de créanciers, est fixé à deux francs par chaque insertion faite suivant la formule usitée.

Art. 3. Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à quarante centimes. Ce prix sera réduit à trente-cinq centimes en ce qui concerne les publications relatives aux faillites.

Art. 4. Le présent arrêté sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture et adressé aux journaux du département.

Angers, le 4 janvier 1871.

Le Préfet, M. ENGELHARD.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de Saumur fait appel à ses concitoyens pour avoir de vieux vêtements de drap noir ou bleu pouvant être convertis en vareu-

ses pour gardes nationaux. Les dons seraient déposés à la Mairie. R. BODIN.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1871.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés que l'art. 8 de la loi du 21 mars 1832, prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, en exécution du décret du 5 janvier 1871, à leurs parents ou tuteurs, de faire immédiatement à la Mairie la déclaration nécessaire à cet effet.

En conséquence, les jeunes gens sont prévenus que si, par leur négligence ou celle de leurs parents, ils avaient été omis sur les tableaux de recensement de la classe de 1871, ils ne pourraient plus satisfaire à la loi sur le recrutement qu'en 1873, et qu'alors leur libération se trouverait reportée au-delà de leur 30^e année.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement par suite de fraudes ou manœuvres frauduleuses, seront déférés aux tribunaux et encourront les peines édictées par la loi.

Suivant les dispositions de l'art. 3 du décret du 5 janvier 1871, les jeunes gens appartenant aux départements envahis pourront se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la commune où ils habitent provisoirement, sans qu'ils soient tenus à aucune justification de domicile.

Les jeunes gens absents qui demanderaient à être visités dans les départements où ils se trouvent en résidence, devront en faire ou faire faire la demande au moment de leur inscription.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 13 janvier 1871.

Le Maire, R. BODIN.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

AIDE A LA DÉFENSE NATIONALE.

San-Sebastian (Espagne), 13, Plaza de la Constitucion. Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu.

Prenez tous mon adresse !!!

REVOLVERS

ET COUTEAUX-PROTECTEURS.

CARTOUCHES EN QUANTITÉ A 20 FR. LE 100.

Entrepôt français d'une manufacture d'armes d'Espagne, afin de venir en aide à mes compatriotes, je m'engage à expédier, de suite, à tous ceux qui en feront la demande :

Un beau et solide *Revolver* à 6 coups, éprouvé, avec un *Couteau-Protecteur*, franco de port et d'emballage.

Contre un mandat sur la poste de la somme de :

1^o 27 fr. pour *Revolver* calibre 7 millimètres,
2^o 28 fr. — — 9 —
3^o 29 fr. — — 12 —

Le *Couteau-Protecteur*, gratis, quoique valant 6 fr.

Joindre les Mandats aux demandes, et s'adresser franco, pour accélérer et recevoir dans les 48 heures, à la Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu, à M. Jules MARTIN, entrepositaire d'armes.

Nota. — Vu l'immense quantité de demandes, il ne peut être fait aucun dépôt, ni aucune expédition qu'aux conditions ci-dessus.

Joindre aux Mandats la somme pour laquelle on désire des Cartouches, car aucune n'est comprise dans les prix indiqués.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

En vente au Bureau du Journal :

LA PROPHÉTIE DE BLOIS

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS, Par M. l'abbé RICHARDEAU, aumônier des Ursulines de Blois, ancien professeur de théologie.

Saumur, imprimerie P. GODET.